REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL - PATRIE

DECRET N° 2024/603 DU 25 NOV 2024
portant nomination du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;
Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;
Vu le décret 2018/500 du 20 septembre 2018 portant réorganisation du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé,

DECRETE :

ARTICLE 1er .- Monsieur **NDJIENTCHEU Vincent de Paul** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé.

ARTICLE 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHIER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
LEGISLATIVE AND STATUTORY AFFAIRS CARD INDEX SERVICE
COPIE CERTIFIEE CONFORME
CERTIFIED TRUE COPY

YAOUNDE, le 25 NOV 2024

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN – PAIX-TRAVAIL-PATRIE – LE PRESIDENT – THE PRESIDENT – PEACE-WORK-FATHERLAND – REPUBLIC OF CAMEROON

PAUL BIYA